

# Rapport du président national

**Mars – Juin 2004**

Consœurs et confrères,

Le printemps de 2004 s'inscrira dans notre histoire comme une période de grands défis liés à l'élimination de nos droits de négociation. En effet, deux conflits majeurs ont fait rage à Terre-Neuve et Labrador et en Colombie-Britannique. Et, chez Air Canada, nos membres ont subi toute l'année la menace de la faillite de la société.

À la fin d'avril, 42 000 membres de différentes sections locales étaient en grève – un nouveau record pour le SCFP.

Comme toujours, de nombreuses activités se déroulent partout au pays : congrès de divisions provinciales, conférences, négociations et autres. Chaque jour connaît ses réalisations, ce qui en dit long sur l'excellent travail des militantes et militants et des membres du personnel du SCFP. Le but du présent rapport est de rendre compte des dossiers en cours et de la réponse du syndicat aux problèmes soulevés par ces dossiers.

## **1. Attaques contre les droits de négociation**

Il y a quelques semaines, le droit à la libre négociation collective des membres du SCFP (et d'autres) de Terre-Neuve et Labrador et de la Colombie-Britannique ont été écrasés par des lois imposées par leurs gouvernements respectifs.

Les travailleuses et travailleurs d'Air Canada, dont 6 000 agentes et agents de bord du SCFP, ont dû négocier des concessions imposées par la cour, la compagnie aérienne tentant depuis avril 2003 de se libérer de la loi sur la protection contre les faillites.

Dans chacun de ces cas, nos membres ont fait preuve de force et d'unité. Nous avons travaillé en solidarité avec d'autres syndicats. En Colombie-Britannique et à Terre-Neuve et Labrador, malgré l'appui de la population, des grèves médiatisées ont été réglées par des mesures gouvernementales implacables.

Chaque fois, malgré notre force et notre solidarité, nous avons dû accepter des concessions qui constituent des reculs importants pour nos membres et notre syndicat.

## Terre-Neuve et Labrador

Le 1<sup>er</sup> avril, 3 500 membres du SCFP des secteurs de la santé, des conseils scolaires, du logement provincial et des bibliothèques ont déclenché une grève contre la province et le gouvernement de Danny Williams.

Nous avons été rejoints par 15 000 membres de l'Association des employés des secteurs publics de Terre-Neuve(ASPTN) (*Newfoundland Association of Public Employees* ou NAPE). Nous avons négocié à une table avec l'ASPTN et nos syndicats se sont serré les coudes pendant toutes les négociations.

Le gouvernement Williams avait adopté, au début de l'année, un budget qui prévoyait la possibilité de gels salariaux et le licenciement de 4 000 employés et employées (environ 13 % de la main-d'œuvre provinciale).

Dès la première journée de grève, le gouvernement n'a jamais cessé d'exiger un gel salarial de deux ans et d'autres concessions, incluant une diminution des droits à des congés de maladie pour tous les employés et employées futurs.

Les membres du SCFP et du ASPTN étaient unis et solides. Malgré les tactiques d'intimidation du gouvernement, les membres ont mené une grève très disciplinée et ont réussi à obtenir et à conserver l'appui du public.

Le 26 avril, le gouvernement présentait le projet de loi 18 qui imposait une entente de quatre ans comprenant des dispositions salariales de 0 %, 0 %, 2 % et 3 % et une réduction de 50 % de l'accumulation des congés de maladie pour tous les nouveaux employés et employées (entre autres dispositions). La loi incluait également l'autorité de congédier les employés et employées qui refusaient de retourner au travail, ainsi que l'imposition d'amendes aux deux leaders syndicaux et à leurs syndicats respectifs.

Les deux syndicats ont refusé de négocier des concessions. Compte tenu de la situation, ils ont choisi de ne pas exposer les membres aux sanctions législatives prévues dans le projet de loi 18. Les deux équipes de négociation ont décidé de demander à leurs membres de rentrer au travail le 28 avril, obligeant ainsi le gouvernement à adopter une loi de retour au travail draconienne après que les travailleuses et travailleurs soient rentrés au travail volontairement.

## Colombie-Britannique – Syndicat des employées et employés d'hôpitaux (SEH)

Le 25 avril 2004, 42 000 membres du SEH, ainsi que des membres du SFPCB (Syndicat des fonctionnaires provinciaux et de service de la C.-B.), de l'UIOI (Union internationale des opérateurs-ingénieurs) et du SIICB (Syndicat des infirmières et des infirmiers de la C.-B.) et cinq sections locales de plus petits syndicats ont déclenché la grève contre le gouvernement de Gordon Campbell en Colombie-Britannique. Chaque syndicat a continué d'assurer les services essentiels pendant toute la durée de la grève de huit jours.

Le contexte de cette ronde de négociation est bien connu. En janvier 2002, le gouvernement Campbell adoptait la loi 29 qui éliminait les droits du successeur des travailleuses et travailleurs de la santé de la C.-B., tout en limitant strictement leurs droits de supplémentation. Ces mesures devaient paver la voie à la privatisation des emplois de soutien dans le secteur de la santé.

Dès 2003, le gouvernement, de concert avec des multinationales comme Sodexo, Aramark et d'autres, et une section locale sans scrupules d'IWA-Canada, a commencé à privatiser environ 5 000 emplois du SEH. C'est dans ce contexte que s'inscrivait la négociation des conventions collectives du secteur de la santé pour 2004, conventions collectives qui devaient expirer le 31 mars 2004.

Le gouvernement a déposé des douzaines de concessions à la table de négociation mixte. En outre, pendant toute la durée des négociations, d'autres projets de privatisation ont été annoncés et des avis de licenciement émis à certains membres du SEH. Les membres de chaque syndicat ont confié de solides mandats de grève à leurs dirigeantes et dirigeants et la grève a été déclenchée le 25 avril 2004.

Comme pour la grève de Terre-Neuve et Labrador, l'unité était au rendez-vous, tant entre les membres qu'entre les syndicats touchés. De plus, la population appuyait les membres en grève.

Le 29 avril, le gouvernement Campbell a fait adopter la loi 37 par la législature de la Colombie-Britannique. La loi imposait une entente de deux ans, contenant une combinaison d'heures de travail accrues et de reculs salariaux rétroactifs totalisant 15 %. En outre, le gouvernement pouvait privatiser sans limite les emplois de soutien des travailleuses et travailleurs.

Le leadership du SEH a demandé aux membres de rester en grève et d'ériger des piquets de « protestation politique ». Le gouvernement s'est adressé aux tribunaux pour obtenir des injonctions, une déclaration à l'effet que l'arrêt de travail était illégal et l'imposition d'immenses amendes. Les employeurs de la santé ont écrit à leurs membres pour les aviser que leurs emplois seraient menacés s'ils restaient en grève.

Environ 20 000 membres du SCFP de la C.-B. ont quitté le travail le vendredi 30 avril en signe d'appui aux membres du SEH. Le 1<sup>er</sup> mai, des défilés de la fête du Travail ont été organisés partout en C.-B., dont un rassemblement monstre à Vancouver dirigé par la Fédération du travail de la C.-B. Le mouvement syndical, après trois années d'attaques incessantes du gouvernement Campbell, s'unissait pour appuyer la grève des travailleuses et travailleurs de la santé.

Le leadership de la Fédération du travail de la C.-B. s'est réuni à Vancouver et la Fédération a participé à des pourparlers informels avec les représentants du gouvernement, le SEH participant à tout le processus. Le gouvernement était clairement ébranlé par la perspective du déclenchement de grèves d'une journée par les affiliés de la Fédération.

Le dimanche 2 mai, le gouvernement a finalement bougé. Il a renoncé aux reculs rétroactifs et au droit illimité de privatiser le travail (que des rumeurs établissaient à 9 000 ou 10 000 emplois). Il a accepté de limiter la sous-traitance à 400 emplois en 2004 et à 200 en 2005. Un total de 25 millions de dollars a été offert comme indemnités de départ pour le personnel touché, et il n'y aurait pas de répercussions individuelles si les membres en grève retournaient au travail le lundi 3 mai.

Malgré ce mouvement de la part du gouvernement Campbell, les négociations étaient paralysées en C.-B., et les membres devaient quand même accepter d'importantes concessions au chapitre des salaires et des heures de travail.

Le leadership du SEH devait prendre une horrible décision : poursuivre la grève illégale et subir les foudres du pouvoir législatif du gouvernement (sans tenir compte des grèves d'une journée prévues pour les affiliés), ou mettre fin à la grève, après avoir garanti la sécurité d'emploi de milliers de membres et une certaine dignité aux membres licenciés.

L'exécutif provincial du SEH a décidé de mettre fin à la grève et d'ainsi pouvoir rester debout pour poursuivre la lutte plus tard.

Comme pour Terre-Neuve et Labrador, j'ai été (et je suis) immensément fier des dirigeantes et dirigeants et des membres du SCFP. Ils ont fait preuve de force, d'unité et d'intégrité tout au long du conflit.

Je tiens tout particulièrement à mentionner l'extraordinaire appui des dirigeantes et dirigeants du SCFP de la C.-B., et aussi de nos 70 000 membres de la province. Leur unité et leur solidarité avec le SEH ont obligé le gouvernement à bouger. En outre, la Fédération du travail de la C.-B. a mobilisé l'appui des affiliés pour le SEH.

### Air Canada

Les 30 000 employées et employés d'Air Canada subissent depuis 14 mois le stress de la possibilité d'une faillite de la compagnie aérienne.

Tous les syndicats d'Air Canada ont travaillé ensemble étroitement à comprendre les enjeux juridiques et les interactions avec l'employeur et les tribunaux qui supervisent toujours Air Canada en vertu de la loi sur la protection contre la faillite.

Comme nous l'avons déjà souligné, les employées et employés d'Air Canada ont été placés dans une horrible situation. Ils ont été privatisés il y a 15 ans. Ils ont vécu les déréglementations, les fusions et les effets négatifs du 11 septembre et du SRAS dans l'ensemble de l'industrie du transport aérien.

En juin 2003, Air Canada, à l'instance des tribunaux et sous leur supervision, a entrepris des négociations qui ont abouti au prolongement de toutes les conventions collectives de six ans, assurant à la société près de 1 milliard de dollars d'économies.

Il ne s'agissait pas de négociations classiques grève-lockout. Nous ne discutons pas du sauvetage de quelques emplois. C'était l'avenir de la compagnie aérienne qui était en jeu et de nombreux autres joueurs (fournisseurs, aéroports, etc.) faisaient face à une situation semblable.

Pendant l'automne et l'hiver de 2003-2004, Air Canada a tenté d'obtenir un investissement privé dans la compagnie. Trinity-Time Investments, basé à Hong Kong, a été choisi pour investir 650 millions de dollars. Cette société a passé des mois à essayer de forcer le personnel d'Air Canada à accepter un régime de retraite à deux vitesses. Tous les syndicats se sont serré les coudes et ont refusé cette immense concession.

La compagnie était toujours menacée par la faillite et le gouvernement fédéral continuait de refuser de « s'en mêler ». Trinity-Time Investments a donc quitté les lieux et un nouvel investisseur, la société allemande Deutschbank, s'est présentée.

Cette firme, sans exiger une entente à deux vitesses pour les régimes de retraite, a néanmoins lié son investissement à la pleine réalisation des économies de 1 milliard de dollars comprises dans les ententes de prolongation de juin 2003. Air Canada affirmait qu'il manquait 200 millions de dollars, que les syndicats d'Air Canada devaient s'engager à assurer en concessions.

Encore une fois, dans le cadre de pourparlers ordonnés par la cour, tous les syndicats d'Air Canada ont dû entamer des discussions visant à atteindre cette cible de 200 millions de dollars.

Tous les syndicats ont travaillé ensemble. De plus, chaque syndicat devait s'entendre avec la direction d'Air Canada sous la supervision des tribunaux. Chaque syndicat, après des discussions fastidieuses, a atteint les économies attribuées à leur unité de négociation (voir le tableau sommaire ci-dessus)

SCFP	51,6
Teamsters	3,1
ACPA	38,5
ALPA	8,9
TCA	47,8
AIM	36,5
ACPL	0,9

(En millions de dollars. La part de la direction s'élevait à 17,7.)

Au moment de rédiger le présent rapport, notre composante attend de plus amples détails de la société sur les calculs utilisés pour arriver aux cibles pour les autres syndicats, car nous savons que nos membres tiennent à connaître ces détails.

Encore une fois, je suis extrêmement fier des efforts et de la solidarité dont ont fait preuve nos dirigeantes et dirigeants chez Air Canada. Avec les autres syndicats d'Air Canada, la faillite possible d'Air Canada les jetait dans une situation impossible.

### Résumé

Dans la foulée des trois situations ci-dessus, j'ai posé la question suivante dans le cadre de discours prononcés à des activités du SCFP :

*« Est-il possible d'être à la fois incroyablement fier de l'unité, de la solidarité et du comportement de nos membres, tout en devant reconnaître que ce qui s'est passé à Terre-Neuve et Labrador, en Colombie-Britannique et chez Air Canada représente un recul significatif pour la libre négociation collective ? »*

Pour moi, la réponse est un « oui » retentissant. Nos dirigeantes et dirigeants et nos membres ont fait tout ce que nous aurions pu demander dans chaque situation.

Ils ont assuré l'appui et le militantisme des membres. Ils ont bien travaillé avec d'autres syndicats. Ils ont obtenu et conservé l'appui du public.

Mais ils ont subi la furie des gouvernements et, dans le cas d'Air Canada, la réalité d'une faillite possible et de pourparlers supervisés par les tribunaux.

Dans ces situations impossibles, ils ont dû prendre des décisions très difficiles. Et ils sont arrivés à ces décisions par des moyens démocratiques. Mais elles demeuraient déchirantes et je félicite tous ces groupes pour le courage et l'intégrité dont ils ont fait preuve dans ces situations quasi-impossibles.

Après tout cela, les droits de négociation ont été éliminés et nos courageux membres ont dû accepter les concessions qui leur ont été imposées. Et maintenant, en tant que plus grand syndicat du Canada, où en sommes-nous ? Quelle direction emprunterons-nous pour représenter les intérêts de nos membres en matière de négociation collective, maintenant que nos droits nous ont été enlevés ?

### Débat d'urgence du Conseil exécutif national

Notre Conseil exécutif national s'est réuni les 16 et 17 juin 2004, à Ottawa. Au point portant sur la négociation collective dans notre ordre du jour, un débat d'urgence a eu lieu sur les événements de Terre-Neuve et Labrador, de la Colombie-Britannique et d'Air Canada. Un plan d'action en matière de négociation collective a été adopté, avec les mesures concrètes suivantes destinées à défendre nos droits de négociation :

- Réaffirmation de la politique de refus des concessions du SCFP.
- Élaboration de plans régionaux coordonnés pour appuyer toute section locale du SCFP aux prises avec des demandes de concessions.
- Conclusion de pactes de solidarité tant au sein du SCFP qu'avec d'autres syndicats pour défendre le droit à la libre négociation collective et lutter contre les concessions.
- Convocation de rencontres de « tous les présidents et présidentes » pour appuyer les membres du SCFP en grève ou en lock-out.
- Action politique directe pour battre les gouvernements qui s'attaquent à notre droit à la libre négociation collective.
- Amélioration des communications entre les directrices et directeurs régionaux et les divisions provinciales du SCFP pour toutes les campagnes de négociation.
- Les dirigeants nationaux verront à faire le point sur les négociations à chaque réunion du Conseil exécutif national.

## **2. Congrès des divisions provinciales**

Pendant toute la période comprise entre mars et mai, huit de nos divisions provinciales ont tenu leur congrès annuel. (Le SCFP-Québec se réunit aux deux ans et le SCFP de Terre-Neuve et Labrador a reporté son congrès annuel à cause de la grève provinciale.)

Chacun des congrès a connu un vif succès. Les congressistes ont ratifié l'orientation stratégique adoptée au dernier congrès national et il y a eu des débats enthousiastes chez les membres de la base. Chaque congrès a révélé les extraordinaires réalisations du SCFP obtenues grâce aux efforts infatigables de nos membres de la base et des membres de notre personnel.

En voici quelques faits saillants :

- Le SCFP-Saskatchewan a accordé des lettres de créance et le plein droit de parole aux enfants des militantes et militants du SCFP !
- Les membres du SCFP-Alberta ont organisé une manifestation d'appui aux membres de la section locale 408 présentement engagés dans de difficiles négociations dans les établissements de soins de longue durée exploités par Extendicare.

- Les membres du SCFP du Nouveau-Brunswick ont réaffirmé leur appui unanime à une stratégie provinciale qui prévoit que tous les membres se soutiendront les uns les autres, par des moyens d'action au travail (si nécessaire), si jamais un groupe perd ses droits de négociation et se fait imposer sa convention collective par le gouvernement.
- Les membres du SCFP-Manitoba ont assisté à la cérémonie de signature d'une entente prévoyant que quelque 7 millions de dollars destinés à l'équité salariale seront accordés à nos 10 000 membres du secteur de la santé.
- Les membres du SCFP de la C.-B. ont adopté à l'unanimité une résolution d'appui à leurs consœurs et confrères du SEH, ainsi qu'un plan d'action visant à défaire le gouvernement Campbell aux élections provinciales de mai 2005.
- Les membres du SCFP de la Nouvelle-Écosse ont affirmé leur soutien total à une initiative d'orientation stratégique destinée à accroître la visibilité du SCFP à l'échelle de la province.
- Les membres du SCFP de l'Île-du-Prince-Édouard sont descendus dans la rue pour participer à un rassemblement de solidarité avec les membres en grève du SCEP, au service de Alliant Atlantic Telecommunications.
- Les membres du SCFP-Ontario se sont rassemblés devant les bureaux du régime de retraite d'OMERS pour protester contre les millions de dollars de pertes subies par Borealis, la société de placements d'OMERS.

À chaque congrès, je demandais aux membres qui assistaient à leur premier congrès du SCFP de se lever. Des centaines de membres l'ont fait et, dans certaines provinces, un bon tiers des congressistes étaient nouveaux. La vision de la prochaine génération de dirigeantes et dirigeants émergeant de notre syndicat était réjouissante !

### **3. Réunion de tous les comités nationaux**

Le vendredi 30 avril, nous avons eu une historique première rencontre de tous les membres et du personnel de nos treize comités et groupes de travail nationaux.

C'est le confrère Claude et moi-même qui avons eu l'idée de cette rencontre. Nous pensions qu'elle s'inscrivait bien dans l'un des volets de notre orientation stratégique du congrès de 2003, nommément « Accroître notre efficacité au jour le jour en tant que syndicat ».

Environ 150 membres et conseillères et conseillers se sont réunis à Ottawa dans le cadre d'une séance plénière pour discuter des enjeux clés suivants :



- le rôle des comités nationaux ;
- les relations avec le Conseil exécutif national ;
- le rôle des conseillères et conseillers du personnel ;
- l'amélioration du travail entre les comités et les groupes de travail, et au sein de ces comités et groupes.

Les commentaires des participantes et participants ont été très positifs. Beaucoup n'avaient jamais participé à une discussion sur ces enjeux liés à la gouvernance. Tout le monde a trouvé l'expérience très utile et la pertinence et l'efficacité du travail collectif de nos comités s'en trouveront accrues.

Vous trouverez en annexe au présent rapport une liste de nos comités et groupes de travail nationaux.

#### **4. Les élections fédérales**

Au moment de rédiger le présent rapport, la campagne électorale fédérale bat son plein. Ces élections sont sans doute les plus compétitives et les plus importantes de notre histoire récente.

Je tiens à remercier sincèrement le personnel de nos services de recherche et des communications (et d'autres) qui ont créé et qui mettent à jour quotidiennement notre site Web des élections à [www.election.scfp.ca](http://www.election.scfp.ca).

Les nouvelles règles de dépenses électorales nous obligent à être actifs. Nous devons communiquer quotidiennement avec nos membres sur les enjeux, poser des gestes politiques directs et, bien sûr, travailler aux campagnes électorales individuelles.

#### **5. La campagne pour fortifier nos collectivités**

À sa réunion de mars 2004, le Conseil exécutif national a appuyé la campagne susmentionnée et nous en avons parlé aux congrès des divisions et à d'autres rassemblements du SFCP.

Nous incitons tous les secteurs et toutes les régions de notre syndicat à appuyer cette initiative de la façon qui leur conviendra le mieux. Le 5 octobre a été déclaré « Journée des collectivités » et nous voulons profiter de cette journée pour attirer l'attention sur les services que nous offrons et sur la nécessité d'investir davantage dans ces services.

Qu'il s'agisse d'infrastructure matérielle (routes, ponts, usines de traitement des eaux usées, etc.) ou d'infrastructure sociale (garderies, développement de l'assurance-maladie, services sociaux nécessaires, etc.), nos collectivités sont, dans une très large mesure, définies par le travail que nous faisons.

Prévoyez une activité pour le 5 octobre à votre lieu de travail ou dans votre collectivité pour attirer l'attention sur notre travail et sur la nécessité d'investir davantage dans les services.

Au niveau national, nous continuons d'appuyer les efforts visant à assurer un « Nouveau Pacte » pour les villes canadiennes. Nous avons rencontré de nombreux maires à la fin de mai et nous avons assisté à la conférence de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) à Edmonton.

Nous avons rencontré beaucoup d'élu(e)s et élus municipaux qui ont bien accueilli notre appui au Nouveau Pacte et notre recherche sur les dangers des PPP. Nous continuerons d'appuyer le Nouveau Pacte pour les villes en tant que composante essentielle de notre « Campagne pour fortifier les collectivités ».

## 6. Grèves et lock-outs

Les membres en grève de la section locale 3912 (AE et personnel enseignant à temps partiel de l'Université de Dalhousie) ont ratifié une entente de principe qui inclut des augmentations salariales de 18 % sur trois ans. Cette entente réduit l'écart salarial dans les classifications semblables avec d'autres universités du pays.

Les membres de la section locale 4646 (Groupe TVA au Québec) ont été mis en lock-out le 30 janvier et ont conclu une entente de principe le 5 avril. Une convention de trois ans a été conclue avec l'employeur (un exploitant de station de télévision) et prévoit des gains financiers comparables à ceux d'autres groupes de travailleuses et travailleurs chez cet employeur. En outre, un cadre salarial a été établi pour les représentantes et représentants commerciaux qui étaient auparavant payés uniquement par une commission sur les ventes.

La section locale 3636 (Yellow Brick House – Toronto) a entamé sa grève le 24 janvier et une entente a été conclue le 2 avril. La nouvelle convention collective prévoit une nouvelle échelle salariale avec des augmentations de salaire variant entre 2 et 10 pour cent. Dans un règlement distinct, une offre intéressante de départ volontaire a été négociée et offerte aux conseillères qui choisissaient de quitter l'agence.

Voici une liste des grèves et lock-outs en cours au syndicat :

PROVINCE	N° de SL	EMPLOYEUR	Nb DE MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE
Colombie-Britannique	339	City of Nelson	71	11 juin 2004 (lock-out)
Ontario	1287	Niagara Institute	13	5 juin 2004

PROVINCE	N° de SL	EMPLOYEUR	Nb DE MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE
Québec	2229	Ville de Blainville	46	19 janvier 2004 (grève tournante)
Québec	4255	Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	7	11 mars 2003
Québec	4290	Municipalité de Sainte-Béatrix	7	11 mars 2003
Saskatchewan	4552	Deer Park Villa	26	3 juin 2004
Ontario	4705	Greater Sudbury Hydro Plus Inc.	97	19 juin 2004

## 7. Faits saillants dans les régions

### SEH

Le SEH et ses syndicats partenaires demandent maintenant aux employeurs du secteur de la santé d'atténuer les effets de la loi qui a imposé des compressions. La loi souffre de lacunes pratiques de mise en œuvre, dont une semaine de travail plus longue, des réductions de salaire générales et des modifications aux régimes d'invalidité de longue durée.

Les ententes de partenariat entre l'IWA et Aramark et Sodexo ont été annulées par le Conseil des relations de travail de la C.-B., ce qui nous permettra de compter nos votes d'accréditation. Cette importante victoire confirme ce que nous pensions, à savoir que l'IWA n'a jamais vraiment eu de « membres » dans ces lieux de travail.

Des sanctions de niveau 3 doivent être imposées à l'IWA en vertu des statuts du CTC le 26 juin.

### Colombie-Britannique

Au début de mai, nous célébrons la victoire d'une campagne qui a réussi à stopper des projets de privatisation de l'exploitation et de l'entretien de la nouvelle liaison rapide de Vancouver. Le projet de presque 2 milliards de dollars aurait été l'une des plus importantes privatisations de transports en commun de l'Amérique du Nord.

Le SCFP de la C.-B. continue de fortifier les collectivités en préparation des élections provinciales de mai 2005.

## Alberta

Les sections locales négocient ferme et font campagne pour des collectivités fortes. Beaucoup d'Albertaines et d'Albertains, loin de profiter de l'économie prospère, voient plutôt leur niveau de vie diminuer constamment. La crise de l'ESB qui a sévit dans les régions rurales de l'Alberta a eu des effets négatifs aux tables de négociations.

Le SCFP-Alberta sera l'hôte de la Conférence municipale de l'ouest en juin. Les sections locales municipales de l'ouest auront alors l'occasion d'échanger des stratégies de négociation et d'assister à des ateliers sur une variété de sujets.

## Saskatchewan

Les négociations seront difficiles pour le prochain cycle car le budget provincial prévoit des augmentations salariales de 0 %, 1 % et 1 %. La possibilité de négocier l'équité salariale et l'évaluation des emplois dans certains secteurs atténuera la dureté de ce mandat. Avec la Fédération du travail de la Saskatchewan, nous faisons du lobbying pour améliorer la Loi sur les syndicats et la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

## Manitoba

Le maire de Winnipeg Glen Murray, qui était soutenu par les syndicats, a démissionné pour se présenter aux élections fédérales sous la bannière libérale. Le SCFP-Manitoba s'efforce de le remplacer par une candidate ou un candidat appuyé par les syndicats et les élections partielles doivent avoir lieu le 22 juin.

Nous avons remporté des votes de représentation dernièrement dans le contexte des fusions des conseils scolaires.

## Ontario

Le dossier de la santé domine toujours en Ontario. Le dernier budget présenté par le gouvernement libéral a réinstauré les primes à la santé pour les contribuables ontariens. Le budget prévoit aussi la désassurance d'un certain nombre d'interventions (chiropratique, soins d'optométriste et physiothérapie). Nos efforts portent maintenant sur la négociation collective pour faire face à cette augmentation d'impôt.

Le projet de loi 8, qui accorde au gouvernement le pouvoir d'affaiblir les conventions collectives des travailleuses et travailleurs d'hôpitaux, a été amendé suite aux moyens d'action entrepris par le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) qui représente les travailleuses et travailleurs d'hôpitaux du SCFP en Ontario.

Le SCFP-Ontario vise toujours l'établissement de fiducies mixtes pour les membres participant au régime de retraite d'OMERS.

Les membres qui ont assisté aux conférences de compétences organisées pendant cette période ont activement élaboré des plans d'action pour améliorer encore davantage la négociation coordonnée. Tout le monde reconnaît que pour se défendre contre les attaques coordonnées des employeurs et des gouvernements, nous devons être proactifs à cet égard.

Le confrère Sid Ryan se présente sous la bannière du NPD dans la circonscription électorale d'Oshawa. Il mène une campagne très active et a de bonnes chances de se faire élire le 28 juin.

### Québec

Le gouvernement Charest commence à sentir les effets de ses politiques draconiennes et de son programme de privatisation et de démantèlement des institutions de l'État, qui touchent nos membres de tous les secteurs.

Le 1<sup>er</sup> mai, les membres de tous les secteurs du SCFP ont participé à des manifestations monstres avec des affiliés de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec. Plus de 100 000 syndicalistes se sont rassemblés à Montréal et des milliers d'autres ont participé à des manifestations ailleurs au Québec.

Ces rassemblements sont le prélude à un affrontement éventuel avec le gouvernement Charest. L'exécutif de la FTQ a adopté un pacte de solidarité dans le cadre d'un plan qui examinera aussi la possibilité d'une grève générale.

Inutile de dire que le gouvernement Charest a été un catalyseur sans précédent de l'unification du mouvement syndical.

Les référendums sur les défusions sont en cours et les résultats seront connus le 20 juin. Bien entendu, nos sections locales municipales devront redoubler d'efforts pour conserver et améliorer leurs droits et leurs avantages grâce à la négociation collective. Les employeurs ont hésité à négocier le renouvellement des conventions collectives avant de connaître les intentions du gouvernement. Il semble que l'imposition d'arbitrages de différends d'« offre finale » soit envisagée, ce qui aura pour effet d'éliminer le droit de grève dans le secteur municipal.

### Île-du-Prince-Édouard

La division de l'Î.-P.-É. a élaboré son plan stratégique avec la mise en œuvre de la phase I qui porte sur la mobilisation de ses membres à des fins de participation directe à des campagnes précises.

Nous continuons aussi de faire pression sur le conseil de Charlottetown pour qu'il revienne sur sa décision et redonne le complexe aréna-piscine P3 à la ville.

Après un examen interne, il a été décidé de construire un nouveau bureau local à l'Î.-P.-É. Le nouvel édifice appartiendra au SCFP. La construction doit commencer en juillet de cette année.

Le SCFP de Charlottetown a organisé une assemblée publique très réussie sur les mérites d'un système public d'assurance auto, le 3 juin.

### Nouveau-Brunswick

Les sections locales du Nouveau-Brunswick continuent de travailler à la coordination des négociations. Pour en assurer le succès, un plan d'action stratégique en plusieurs étapes a été adopté par les déléguées et délégués à leur dernier congrès. L'un des éléments importants de la stratégie a été d'assurer l'appui de l'ensemble du mouvement syndical au Nouveau-Brunswick grâce à la conclusion d'un « pacte de solidarité ».

Des rencontres ont eu lieu avec le bureau du premier ministre après l'annonce d'un projet visant à éliminer 50 postes à la voirie provinciale – section locale 1190. Au début, l'employeur soutenait que les dispositions relatives à l'ancienneté ne s'appliqueraient pas. Mais nous avons réussi à éviter tout licenciement.

La campagne pour assurer les droits de négociation collective des employées et employés occasionnels se poursuit. On s'efforce présentement de colliger des données de recherche et des données juridiques pour montrer que le déni de ces droits contrevient à la Charte.

Les congressistes de la division du Nouveau-Brunswick ont appris avec joie que l'édifice à bureaux nouvellement acquis à Fredericton porterait le nom de « bureau régional Lofty MacMillan ». Le confrère MacMillan a été le premier directeur de l'organisation et des services du SCFP et il a contribué à la croissance de notre syndicat dès sa fondation.

### Nouvelle-Écosse

Nos sections locales du secteur de la santé (soins actifs) intensifient leurs pressions pour obtenir une entente équitable. Nos membres élaborent des plans visant à organiser une campagne publique pour faire connaître leurs exigences.

La section locale 1867, travailleuses et travailleurs de la voirie de la Nouvelle-Écosse, tente toujours d'en arriver à une entente avec le gouvernement provincial. Inutile de dire que la décision de la province d'en appeler à la Cour suprême d'une décision en faveur du syndicat nuit fortement aux chances de réussite des négociations.

Après une importante campagne pour éviter la grève, dans le cadre de laquelle un site Web de négociation a été développé, la section locale 108 a conclu une nouvelle entente de trois ans avec le conseil scolaire régional de Halifax.

### Terre-Neuve et Labrador

À cause de la grève historique menée par 3 500 membres du SCFP, le congrès de la division de Terre-Neuve et Labrador prévu pour avril a été annulé. L'exécutif de la division abordera cette question au cours du mois.

Les questions de sous-traitance dominent toujours la scène locale de St. John's pendant que la section locale 569 poursuit sa lutte pour conserver les services municipaux. La ville vient de sous-traiter le nettoyage des bassins collecteurs.

Comme dans d'autres provinces, nos sections locales du secteur universitaire continuent leur lutte pour obtenir des conventions collectives équitables. Les membres de la section locale 1615 chercheront à conclure leurs négociations avec leur employeur, l'Université Memorial, en septembre.

### Transport aérien

Deux victoires décisives ont été remportées au cours du trimestre. La première a résulté d'une campagne de lobbying pour obtenir la reconnaissance de toutes les heures effectuées par les agentes et agents de bord aux fins de l'assurance-emploi. La deuxième a été remportée en cour dans la plainte en matière d'équité salariale déposée il y a dix ans. Une décision affirmant que les agentes et agents de bord et les pilotes travaillaient dans des lieux de travail différents a été annulée. Nous pouvons maintenant entamer le processus d'équité salariale.

## **8. Retraites au pays**

Plusieurs membres du personnel de longue date du SCFP ont annoncé leur retraite : les conseillers syndicaux Joe Mele (bureau régional de l'Ontario), Lawrence Gould (bureau de Red Deer), André Chauvette (bureau de Trois-Rivières) et Gratien Bélanger (bureau de Rimouski).

Au nom de notre syndicat, je leur rends hommage et je leur souhaite une longue et heureuse retraite.

Le SCFP a perdu un membre du personnel à la retraite ce printemps. Le confrère Normand Bourque, qui a été conseiller syndical au bureau de Moncton, est décédé le 13 mai. Nous offrons nos sympathies à sa famille et à ses amis.

En terminant, comme vous pourrez le constater à la lecture du présent rapport, les membres du SCFP ont été très actifs d'un bout à l'autre du pays. Nous devons relever de nombreux défis de façon quotidienne. Mais grâce à notre unité et à notre solidarité, nous pourrons relever ces défis, répondre aux besoins de nos membres et préserver les services publics.

En toute solidarité,

Le président national,

PAUL MOIST

:dl/siepb 491  
P. j.



## **Comités nationaux du SCFP – 2004-2005**

Comité consultatif national sur les régimes de retraite  
Comité national de coordination sur la sous-traitance et la privatisation  
Comité national de l'environnement  
Comité national de justice mondiale  
Comité national de la santé et de la sécurité  
Comité national du triangle rose  
Comité national arc-en-ciel  
Comité national des femmes  
Comité national sur les questions de santé  
Projet d'alphabétisation – Groupe de référence  
Groupe de travail national sur les garderies  
Groupe de travail national sur les déficiences  
Groupe de travail national des jeunes travailleuses et travailleurs